Federica Rassu

COORDONNÉES :

- UNIVERSITÉ DE POITIERS, FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCES SOCIALES, BÂT. N° E 9, INSTITUT DE DROIT PUBLIC (IDP EA 2623) BUREAU G 208, 43 PLACE CHARLES DE GAULLE, 86073 POITIERS CEDEX 09
- FEDERICA.RASSU@UNIV-POITIERS .FR

DIPLÔMES

- 2008-2013 : **Doctorat en droit public**

« L'invocabilité des directives européennes et son incidence sur les ordres juridiques italien et français », sous la direction du Professeur François Hervouët, Université de Poitiers, Faculté de Droit et de Sciences sociales.
Mention très honorable avec les félicitations du jury, autorisation de publication en l'état et proposition pour un prix de thèse. *Financement du doctorat : allocation de recherche italienne.*

Soutenance le 4 décembre 2013 devant un jury présidé par M. Philippe Lagrange (Professeur à l'Université de Poitiers), composé de M. François Hervouët (Professeur émérite à la Faculté de Droit de Poitiers), M. Benoît Delaunay (Professeur à l'Université Paris II – Assas, rapporteur), M. Jean Rossetto (Professeur à l'Université François Rabelais – Tours, rapporteur), Paolo Passaglia (Professeur à l'Université de Pise).

Prix de thèse : deuxième Prix du Concours de Thèse organisé par le Collège des École Doctorales de Poitiers en 2014 et concernant les thèses doctorales soutenues au sein des huit écoles doctorales de l'Université de Poitiers / ENSMA.
Chronique de thèse: Pr. Pierre-Yves Monjal, *RDUE*, n. 3-4/2016, p. 678
Publication : Bibliothèque des thèses, éd. Mare et Martin, juillet 2015, 551 pages

- 2006-2008 : **Master I et II droit - Laurea Specialistica in Giurisprudenza**

Mention 110/110 avec les félicitations du jury, Università di Sassari, Facoltà di Giurisprudenza, Italie (durée : 2 ans)

- 2003-2006 : **Licence en droit - Laurea Triennale in Scienze Giuridiche**

Mention 105/110, Università di Sassari, Facoltà di Giurisprudenza, Italie (durée : 3 ans).

CARRIÈRE UNIVERSITAIRE ET ENSEIGNEMENTS

- Depuis 2016 : Maître de conférences en droit public à l'Université de Poitiers, Faculté de Droit et de Sciences sociales, au sein de l'Institut de Droit Public (IDP EA 2623)

Cours dispensées à l'Université de Poitiers :

Faculté de Droit et de Sciences sociales

- **Introduction au droit européen,** CM L1 Droit/AES, site de Poitiers de l'année académique 2018-2019 à aujourd'hui
- **Droit constitutionnel,** CM L1 Droit, site d'Angoulême (S1) et site de Niort (S1 et S2), 2016-2017 et 2017-2018

- **Organisations européennes**, CM L2 Droit/AES, site d'Angoulême et de Poitiers, 2016-2017 et 2017-2018
- **Droit de l'Union européenne**, CM L3 Droit (parcours droit public, droit privé, carrières judiciaires et sciences criminelles droit des des technologies de l'information et de la communication), site de Poitiers, de l'année académique 2016-2017 à aujourd'hui
- **Droit de l'Union européenne approfondi**, M1 Droit international et européen, site de Poitiers, de l'année académique 2018-2019 à aujourd'hui
- **Droit européen appliqué à l'assurance**, M1 Droit des assurances, site de Niort (S2), année 2019-2020
- **Protection des droits fondamentaux en droit de l'Union européenne**, M2 Juriste Linguiste, site de Poitiers, années 2016-2017 et 2017-2018
- **Droit de l'Union européenne**, M2 recherche Droit et Administrations publiques, site de Poitiers, année 2017-2018
- **Européanisation de l'action publique**, M2 recherche Droit de l'action publique, site de Poitiers, de l'année académique 2018-2019 à aujourd'hui
- **Droit international et européen**, IEJ - Préparation à l'examen d'entrée au CRFPA, site de Poitiers, de l'année académique 2017-2018 à aujourd'hui

Faculté de Lettres et Langue

- **Droit de l'Union européenne**, L3 Lettres et Langues, parcours Sciences Politiques, site de Poitiers, de l'année académique 2018-2019 à aujourd'hui

2015 : Sous-admissibilité à la deuxième épreuve du Concours national d'agrégation en droit public et **Qualification aux fonctions de maître de conférences**

2013-2015 : **Attaché temporaire d'enseignement et de recherche** à l'Université de Poitiers, Faculté de Droit et de Sciences sociales

2009-2010 ; 2012-2013 ; 2015-2016 : **Chargé de travaux dirigés, vacataire**, à l'Université de Poitiers et à l'Université François Rabelais de Tours

RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVES

- Co-direction du M2 Jurilinguisme, Faculté de droit et de sciences sociales et Faculté de Lettres et Langues, depuis 2018

- Membre de la Commission d'expertise scientifique (CES) de droit public et de science politique, depuis 2017

- Participation à des comités et commissions :
  - Comité de suivi des thèses de l'École doctorale Droit et Science politique Pierre Couvrat, depuis 2017
  - Commission de sélection des étudiants internationaux, depuis 2018
  - Comité de sélection des ATER de droit public et de science politique, depuis 2018

RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES

- Coordination d'équipes de travaux dirigés en Licence et Master 1
- Encadrement de rapports de stage et mémoires pour le M2 Jurilinguisme ;
- Direction de mémoires pour le M1 LEA Jurilinguisme et M2 Droit de l'action publique, Droit du contentieux international et Jurilinguisme
- Membre du jury de soutenance de mémoire pour le M2 Droit de l'action publique et Jurilinguisme

ENCADREMENT ET ANIMATION DE LA RECHERCHE

- **Co-direction de l'axe de recherche** « Ordres juridiques », Institut de Droit Public depuis 2017

- **Responsable du séminaire doctoral franco-italien** de l'École doctorale Pierre Couvrat de l'Université de Poitiers avec l'Université de Roma Tre, Dipartimento di Giurisprudenza :
- *La réparation du dommage*, 27 septembre 2018, Université de Roma Tre
- *Perspectives nouvelles du droit en France et en Italie : thèmes, méthodes, historiographie*, 26 septembre 2019, Université de Poitiers
- *Les nouvelles frontières de la subjectivité juridique*, septembre 2021, Université de Roma Tre

- **Organisation de colloques :** co-organisateur du colloque *La conditionnalité dans les relations extérieures de l'Union européenne*, avec F. Fines, (IDP, CEJEP et Centre d'excellence Jean Monnet Aquitaine) Poitiers, 9 février 2018

- **Direction de mémoires pour le M2 « recherche »** : *La libre circulation des marchandises dans les organisations régionales d'intégration : UE – Communauté Andine des Nations* (D. Anacona), *L'efficacité de la normative communautaire en matière de libre circulation des personnes dans les organisations d'intégration d'Amérique du Sud* (H. Guevara Zapata), *En quoi le Brexit est-il révélateur des limites de l'intégration européenne, résultat d'une « Europe à la carte ?* » (M. Maissin)

- **Co- direction de travaux doctoraux depuis 2018** :

avec A. Claeys, co-direction de la thèse de H. Guevara Zapata sur Droit Institutionnel et matériel des Organisations régionales d'intégration d'Amérique du sud

avec P. Lagrange, co-direction de la thèse d'I. Rouillon sur Migrants détenus et droits fondamentaux

RAYONNEMENT SCIENTIFIQUE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

- **Comités de sélection** : membre du comité postes MCF 1559 et 4676, Université de Poitiers, 2018 et 2020 ; MCF 1621, Université Paris Saclay, 2020

- **Jurys de thèse** :

- membre du jury de soutenance de thèse en cotutelle Università di Pisa – Université de Toulon, *La dimensione costituzionale dell'urgenza in Italia e in Francia*, par M. Giuliano Serges, juillet 2018, direction Paolo Passaglia et Caterina Severino
- membre du jury de soutenance de thèse en cotutelle Università di Udine – Université deToulon, *I requisiti di partecipazione e l'esclusione dalle gare d'appalto: un approccio comparato tra Brasile, Francia e Italia*, par M.Henrique Savonitti Miranda, juillet 2020, direction Jean-Jacques Pardini et Dimitri Girotto

- **Professeur invité** auprès de l'Università Politecnica delle Marche, Facoltà di Economia Giorgio Fuà :

- juin-juillet 2018 (1 mois) : activités de recherche et cours pour les doctorants en droit public
- avril 2018 (1 semaine) : séminaires pour les doctorants : *La protection des droits fondamentaux en Europe* et *Méthodologie de la recherche juridique. L'exemple français*,

- **Évaluation d'articles et d'ouvrages scientifiques** (relecture d'articles / reviewing) :
mai 2019 : relecture d'un article pour la revue Tempus-de Saúde Coletiva, (double blind peer review – Universidade de Brasilia)

- Évaluation de projets de recherche :
évaluation de thèses en italien afin d'en autoriser la soutenance (sans participation au jury de soutenance) auprès de l'Università Politecnica delle Marche, Facoltà di Economia Giorgio Fuà :

- 1 thèse en janvier 2020
- 2 thèses en janvier 2019

- **Participation à des colloques et journées d'études** :

2019 :
-Séminaire *Summer School - Human rights in Europe*, Università di Sassari, Nuoro juillet 2019 communication sur « Les droits fondamentaux et la bioéthique : l'évolution de la jurisprudence européenne », 10 pages dactyl.
- Conférence Université Inter-âges : « Les élections au Parlement européen, un bilan », Université de Poitiers, novembre 2019

2018 :
- Colloque *CALASS 2018 : L'innovation et les Systèmes de Santé*, Université Jean Moulin Lyon 3, septembre 2018, communication sur « La protection de la santé en droit de l'Union européenne. Évolutions et questions encore ouvertes ».
-Conférence *Comment l'Europe protège-t-elle les consommateurs ?*, Université de Poitiers, communication « La protection des consommateurs en Europe par les directives européennes », novembre 2018, 12 pages dactyl.

2017 : Colloque *Systèmes de santé : complexité et nouveaux défis*, organisé par l'Università Politecnica delle Marche et l'Université de Franche-Comté, Ancône juin 2017, communication sur « La protection de la santé et l'Union européenne », 10 pages dactyl.

2016 : - «Atelier de travail *Libéralisation des services dans l'UE*, Rouen, Université de Ruen Normandie, novembre 2016, communication sur Enseignements d'une comparaison des deux expériences nationales».
- Colloque *Harmonisation et Union européenne.* Université de Tours, janvier 2016, communication sur « Les traditions constitutionnelles communes : instrument d'harmonisation implicite au sein de l'UE », 16 pages dactyl.

2015 : Seconde édition des *Dialogues de la recherche : Prévention et gestion des risques climatiques dans les politiques territoriales*, INET Strasbourg, septembre 2015, communication « Le croisement des sources juridiques autour de la notion de développement durable et son influence sur l'action des collectivités territoriales », 7 pages dactyl.

2013 : Journées d'étude franco-allemandes des Universités de Tours et Bochum, Tours mars 2013, communication sur « La violation du principe de non-refoulement : l'arrêt Hirsi Jamaa de la Cour européenne des droits de l'homme », 17 pages dactyl.

- Ouvrages individuels :

- Thèse. *L'invocabilité des directives européennes et son incidence sur l'ordre juridique italien. Essai de réflexion et comparaison avec le droit français,* Éd. Mare et Martin, Paris, juillet 2015, 551 pages.
- *L'essentiel de l'introduction au droit européen,* Éd. Gualino coll. Les Carrés Rouge à paraître en 2021

- Direction et organisation de recherches collectives :

- Co-direction scientifique, avec F. Fines, des actes du colloque *La conditionnalité dans les relations extérieures de l'Union européenne*, en cours de publication chez LGDJ, collection de la Faculté de Droit et de Sciences sociales de Poitiers

- Co-direction scientifique, avec G. Grisi, des Actes du séminaire doctoral franco-italien consacré aux *Perspectives nouvelles du droit: thèmes, méthodes et historiographie en France et en Italie,* Éd. RomaTre Press, collection L'unità del diritto, juin 2020, 233 pages

- Articles et contributions :

« La mise en œuvre et le contrôle des fonds structurels en région - l'approche italienne » (projet en cours)

« Les droits du consommateur européen et le Brexit » (projet en cours)

« La conditionnalité dans le Brexit ». Contribution écrite in *La conditionnalité dans les relations extérieures de l'Union européenne*, en cours de publication chez LGDJ, collection de la Faculté de Droit et de Sciences sociales de Poitiers, 17 pages dactyl.

« Le référendum constitutionnel de septembre 2020 en Italie : beaucoup de bruit pour rien ? », En cours de publication dans *La Lettre d'Italie : droit & vie politique italienne,* 7 pages dactyl.

« La spécificité de la transposition de la directive services en France et en Italie ». En cours de publication dans la *RDUE*, 11 pages dactyl.

« Les traditions constitutionnelles communes : instrument d'harmonisation implicite au sein de l'UE », Actes du colloque *Harmonisation et Union européenne*, en cours de publication, 16 pages dactyl.

« La protection de la santé en droit de l'Union européenne. Évolutions et questions encore ouvertes », Actes du colloque *CALASS : L'innovation et les Systèmes de Santé*, Éd. Aracne, collection P_ALASS, Roma, 2019, pp. 127-157.

« L'invocabilité des directives européennes et son incidence sur les ordres juridiques italien et français ». Synthèse et mise à jour de la thèse. *RDUE*, n. 4 /2017, pp.167-193.

« Le droit à la protection de la santé et la QPC », in *Les normes de référence du contrôle de constitutionnalité*, LGDJ, collection Faculté de droit de Poitiers, février 2017, pp. 9-17

« Le juge italien à l'épreuve de la protection multi-niveaux des droits fondamentaux », *Entre les ordres juridiques. Mélanges en l'honneur de François Hervouët*. LGDJ, collection de la Faculté de Droit et de Sciences sociales de Poitiers, novembre 2015, pp. 439-462

« La violation du principe de non-refoulement : l'arrêt Hirsi Jamaa de la Cour européenne des droits de l'homme ». Actes des journées d'étude Tours-Bochum. *L'Union européenne, une Europe sociale et solidaire ? Crises et perspectives*. Éd. Mare et Martin, Paris, novembre 2015, pp. 451-474

« La protection de la santé : un objectif à valeur constitutionnelle non modifié par la QPC » *RGDM* n. 54, mars 2015, pp. 67-77

« La responsabilité au titre de la gestion d'un service public par une personne privée », *RGCT* n. 56, mars 2015, pp. 55-67

« Refus de transmission d'une QPC relative à une loi transposant une directive européenne » Note sous Conseil d'État 14 septembre 2015 Soc. NotreFamille.com, *AJDA* n. 43, décembre 2015, p. 2441

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

ITALIEN : langue maternelle

FRANÇAIS : utilisateur expérimenté (C2)

ANGLAIS : utilisateur indépendant (B2)

ESPAGNOL : utilisateur élémentaire (A1)